



Le Docteur **Jean Marc Feryn**, du laboratoire **Alphabio** nous parle de la **loi Ballereau**, promulguée le 12 janvier 2010. Loi cadre qui réforme l'exercice de la biologie médicale en France, basée sur le

regroupement à l'échelon national de l'outil de production

ainsi que sur l'

accréditation

qui devient indispensable pour l'exercice de la profession.

C'est, à terme, la création de plateaux techniques qui centraliseront le travail de plusieurs laboratoires en ce qui concerne les analyses médicales.

Une avancé pour certains, mais des craintes de pertes d'emplois pour d'autres, quoi qu'il en soit, certainement un gain de qualité pour les personnes qui bénéficieront du regroupement de ces plateaux techniques.

La baisse de nomenclatures sera bien sur au rendez-vous, mais pouvons nous faire l'impasse sur ce corolaire du regroupement ? En effet la biologie médicale est dans la ligne de mire du gouvernement ! Coûteuse certes, mais nécessaire à l'ensemble de la population ! Souhaitons que les Français sortent gagnants de cette grande refonte du secteur de la biologie... L'avenir nous le dira.

Interview de Jean Marc Feryn

Regroupement et accréditation des laboratoires de biologie médicale

Écrit par Didier Poli

Jeudi, 27 Janvier 2011 21:24 - Mis à jour Jeudi, 27 Janvier 2011 22:18
